

Annexe 1 – Engagement

Appel à projets Ecole Numérique 2021

Intitulé du projet :

Identification de l'école :

Numéro FASE Etablissement :

Numéro FASE Implantation (un minimum) :

Adresse principale (FE) :

Le / / 2022

Par la présente, les pouvoirs organisateurs, les chefs d'établissement et les équipes éducatives qui introduisent un projet acceptent et s'obligent à respecter les conditions suivantes :

- Adapter l'assurance multirisques de l'établissement afin d'inclure les composants reçus dans une assurance existant déjà pour du matériel possédé en propre ou souscrire à une telle assurance. Le vol peut être exclu des risques couverts. En effet, pour rappel, en cas de détérioration, vol, panne ou autres dégâts, la Région wallonne n'assurera pas la réparation, ni le remplacement du matériel et décline toute responsabilité en cas de dommages survenus aux personnes (élèves, professeurs,...) ;
- **Police d'assurance numéro :**
- Utiliser activement les équipements mis à leur disposition pendant au moins trois ans au bénéfice de la transformation numérique de l'établissement, et selon les modalités décrites dans leur projet ;
- Mettre à disposition une connexion internet suffisante dans tous les locaux nécessaires à la réalisation du projet;
- **Travaux nécessaires : OUI / NON .**
- **Si oui, description succincte des travaux :**
-
-
- Promouvoir les usages et le développement des compétences numériques dans l'établissement à destination de l'ensemble des enseignants ;
- Encourager et soutenir les participants au projet à suivre les formations favorisant la bonne marche du projet;
- Partager les informations nécessaires au suivi du projet ;
- Dans ce même contexte, accepter la reproduction et la diffusion de ces partages, par les entités mentionnées via leurs supports promotionnels ou informatifs liés au projet (plateformes d'apprentissage, flyers, dépliants, dossier de presse, article de presse, site Internet, réseaux sociaux, etc.
- Les lots concernés par le présent engagement ont été choisis en amont. Le matériel est choisi par l'école et aucune modification ne sera acceptée une fois le document remis et signé.

L'introduction d'un projet est conditionnée à l'acceptation de ces obligations. Le respect de ces obligations pourra être évalué par les conseillers du Service public de Wallonie.

Pour l'établissement porteur principal du projet :

<p>Responsable</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Fonction :</p>	<p>Pour accord , faire précéder la signature par la mention "lu et approuvé" :</p> <p>.....</p>
---	--

Le présent engagement recto/verso doit être signé par la direction et transmis au conseiller école numérique, sans quoi aucune commande ne sera passée.

Confirmation de la liste du matériel sélectionné

Nom	Points	Quantités de <u>lots</u> pour <u>ce projet</u>
LOT 01 : Malle de 12 tablettes iOS + Airplay	24	
LOT 02 : Malle de 12 tablettes Android + dispositif "Cast" en option (lot17)	15	
LOT 03 : PC hybride (1 unité de 6 pièces) + dispositif "Cast" en option (lot17)	19	
LOT 04 : Chromebook (1 unité de 8 pièces) + dispositif "Cast" en option (lot17)	10	
LOT 05 : PC Portable (1 pièce)	3	
LOT 06 : MacBook (1 pièce)	6	
LOT 08 : TBI/ VPI	9	
LOT 11 : NAS	1,5	
LOT 14 : Kit média photo/ vidéo	4	
LOT 17 : Périphérique de recopie d'écran "Cast"	0,5	
LOT 19 : Ecran Interactif 75"	9	
LOT 20 : Pied mobile (pour écran 75")	3	
LOT 21 : Mini PC	2	
LOT 22 : PC Convertible 11-13" (1 unité de 8 pièces) + dispositif "Cast" en option (lot17)	12	
LOT 24 : Scanner Mobile	2	
LOT 25 : Point d'Accès Wi-Fi	0,5	
LOT 26 : Set micro:Bits (1 unité de 20 pièces)	1,5	
Attention, maximum de points par projet, même si sur plusieurs FI		50